Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212200208-20260304-260226_07-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de BROÖNS

Délibération du Conseil Municipal

Mardi 26 février 2026

Le jeudi vingt-six février deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Broöns, régulièrement convoqué, a tenu séance à la Mairie de Broöns, Département des Côtes d'Armor.

Présents : M. Denis LAGUITTON (Maire), M. Ronan KERRIEN, Mme Valérie BOTREL, M. Quentin RENAULT, Mme Céline ENGEL, Mme Gwenola BERHAULT, M. Pierre RAMARÉ, Mme Christianne MACÉ, Mme Martine BARBÉ, M. Patrick RODIER, Mme Annie GUILLARD, Mme Elise LECHEVESTRIER, M. Claude ERMEL, M. Pascal MIRIEL, M. Jean-Pierre GOUVARY, Mme Christelle HAGUET, Mme Sophie VILSALMON.

Absents : M. Roger HERVÉ, Mme Nathalie MAUDEZ

M. Denis LAGUITTON préside la séance.

Mme Valérie BOTREL est élue secrétaire de séance.

26/02/26 – 7 – Finances communales – Vote des budgets 2026 : budget annexe du camping

Budget annexe du camping - Budget primitif 2026

Monsieur KERRIEN présente au Conseil le projet de budget annexe du camping pour 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le budget annexe du camping 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

  → Section de fonctionnement : 37 745,12 €.
  → Section d'investissement : 21 762,42 €.
  → Total : 59 507,54 €.

Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

BROÖNS, le 04/03/2026

Le Maire, M. ***Denis LAGUITTON***

MAIRIE DE BROÖNS